



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 15 décembre 2007 dans les locaux du Club d'Echecs d'Amay.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Didier DEWINTER, Jean-Marie PIRON, Damien ANDRE, Renaud BARREAU (départ à 14h30), Eric LEBOUTTE et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BRÉDA, membre d'honneur.

Madame Laetitia HEUVELMANS, Messieurs Raymond PERPETE, Albert FOUARGE et Philippe LOMBART, invités.

S'est excusé :

Claude Bikady, membre d'honneur.

Le conseil commence à 14h10.

1.Intervention de Renaud.

Renaud doit partir rapidement à cause d'une obligation privée, prévue de longue date.

Pour ce qui est de la jeunesse, il exprime sa satisfaction sur le nombre croissant de participants à chaque étape du circuit J.É.F. **Il regrette de ne pas encore avoir reçu les résultats de la ronde J.É.F. du 11 novembre à Ans.**

L'Ecole Saint-Ferdinand à Frameries a déposé sa candidature pour l'organisation de la finale inter-écoles francophone, le 15 mars 2008.

Renaud n'est pas opposé à une répartition des tâches entre les administrateurs chargés de la jeunesse. A priori, ses centres d'intérêt vont vers le site web de la jeunesse francophone, les relations avec les clubs et avec la France.

Renaud est déçu par les réactions agressives et par l'absence de modération sur le forum du site web de la F.É.F.B. dans le sujet concernant le match d'interclubs nationaux de division 2A entre Fontaine et Mons du 2 décembre 2007. Il demande que les modérateurs du forum présentent des excuses. Jean-Christophe déplore que des litiges en cours de

traitement par la F.R.B.É. ou la F.É.F.B. fassent l'objet de commentaires sur le forum mais il estime ne rien pouvoir faire tant que la presse pourra commenter des affaires pénales en cours. En plus, il n'a relevé aucune attaque personnelle à l'encontre de Renaud. En tout cas, aucune attaque perceptible par un modérateur ignorant les détails de la vie privée des joueurs hennuyers.

Fabrice, Laetitia et Albert précisent qu'un forum est un lieu où on peut exprimer son avis. Ils pensent que les limites n'ont pas été franchies.

Renaud quitte la séance à 14h30.

2.Mot du président.

Fabrice souhaite la bienvenue à tous. Il remercie Albert et le club d'Amay pour la mise à disposition du local. Gunther Delhaes a été invité à venir exposer son projet en tant que candidat à la présidence de la FRBÉ. Il sera réinvité par Jean-Christophe à la prochaine réunion du conseil.

Il remercie Marcel Roofthoofd pour sa présence et l'invite à présenter son projet de candidat à la présidence de la F.R.B.É

3.Présentation par Marcel Roofthoofd de son projet pour la présidence de la FRBÉ.

-le candidat.

Marcel Roofthoofd joue aux échecs depuis plus de 40 ans, il est maître FIDÉ.

Il a été président du club de Malines, co-organisateur des tournois SWIFT à Bruxelles et encore tout récemment de la simultanée donnée par Garry Kasparov près d'Anvers.

Il a beaucoup d'expérience du lobbying et de la recherche de sponsors. Il a notamment présidé une ASBL belgo-luxembourgeoise chargée de la promotion d'un secteur industriel. Il est actuellement consultant indépendant mais compte prendre sa retraite fin de cette année. De sorte qu'il aura beaucoup de temps pour la F.R.B.É.

Il est motivé par le fait que l'organisation de la pratique du jeu d'échecs en Belgique a très peu changé en quarante ans ; à son avis, il faut un changement radical.

-son projet.

Il souhaite réaliser un « business process engineering » de la F.R.B.É., ce qui revient à déterminer les tâches qui sont essentielles à la vie de la F.R.B.É. ; puis les tâches optionnelles ; calculer le budget nécessaire ; rechercher des sponsors ; souder une équipe motivée et compétente composée de volontaires mais aussi de collaborateurs indépendants; mettre en œuvre le projet de manière progressive en cinq ans.

Comme tâches essentielles de la fédération belge, il voit : organiser les championnats de Belgique interclubs (au moins en division 1 et dans une division de promotion, d'une façon attrayante pour des sponsors) ; les championnats de Belgique individuels jeunes, adultes et dames, de parties éclair, rapides et normales ; l'envoi et le soutien aux compétitions internationales des champions de Belgique individuels jeunes et adultes; la participation d'une équipe belge aux Olympiades et au Championnat d'Europe par équipes ; le classement Elo ; les contacts avec la FIDÉ et l'E.C.U.

Comme tâches optionnelles, il pense surtout à soutenir les fédérations linguistiques en matière de formation des jeunes,... Sur base de demandes de celles-ci.

Il envisage aussi d'organiser une Coupe de Belgique par équipes, un championnat de Belgique senior ; un championnat de Belgique de problèmes,...

-Marcel Roofthoofd répond aux questions que lui posent les participants à la réunion. Puis il quitte la séance, remercié par l'ensemble des membres du conseil.

4.Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 septembre 2007.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5.Rapport du trésorier.

Claudio distribue le projet de budget 2008 de la F.É.F.B. ainsi qu'une note explicative.

Un nouveau poste est créé, destiné à l'écolage de formateurs. Le montant proposé s'élève à 1000 EUR.

De même, un nouveau poste de 500 EUR est prévu pour le soutien individuel des jeunes francophones et un poste 1000 EUR pour le soutien individuel des adultes francophones.

Didier et Jean-Marie sont respectivement chargés d'élaborer des critères objectifs pour l'attribution de ce soutien. Ils seront discutés lors du prochain conseil.

Le budget consacré à l'Interligues est revu dans la perspective de son ouverture à des ligues belges non francophones, voire étrangères. Des droits d'inscription (500 EUR au total pour les adultes et 150 EUR pour les jeunes, soit une base de 5 EUR/joueur) et des prix sont prévus (700 EUR pour les adultes, 250 EUR pour les jeunes).

Il y a également lieu de prévoir dans le budget, aussi bien en recettes qu'en dépenses, l'achat de supports pédagogiques (méthode Étapes).

Le poste « autres dotations » passe de 2000 à 3000 EUR. Afin de mieux soutenir les initiatives destinées à assurer la promotion des échecs. Pour chaque manifestation, une demande de subside préalable est nécessaire. Raymond van Melsen suggère que ce poste soit porté à 5000 EUR afin d'aider des tournois comme Charleroi (tournoi à normes+open) qui apportent beaucoup à la cause des échecs.

La rogneuse achetée pour découper les cartes de licence sera reprise dans le poste « frais divers ». Le conseil discute aussi de quelques modifications purement techniques.

Au total, il ressort que le budget 2008 qui sera proposé à l'assemblée générale du 8 mars prévoit un déficit de 8000 EUR environ.

Le subside au « Tournoi des Damnés » est reconduit à l'unanimité moins une abstention pour un montant de 300 EUR. Un retour est souhaité sous la forme d'un article relatant le déroulement du tournoi dans le Pion F.

Un subside de 1000 EUR est accordé au CRELEL pour le tournoi à normes de M.I, qu'il organise en janvier 2008 à l'unanimité moins une abstention. Après discussion, il est décidé que Jean-Marie sélectionnera le joueur désigné par la F.É.F.B. en commençant par le plus fort joueur qui n'a pas encore trois normes de M.I.

Jean-Marie et Didier élaboreront, chacun pour ce qui le concerne, des critères de sélection des joueurs adultes et jeunes pour le prochain conseil.

Jean-Christophe rappelle qu'il est très favorable à l'octroi d'un soutien au 5^e Festival des Echecs de Bruxelles, compétition qui bénéficie d'un véritable rayonnement francophone, national et international, à condition que les organisateurs en fassent la demande

Cemil Gulbas demande que le soutien qui lui a été accordé pour sa participation au tournoi à normes du SVDB soit revu afin de couvrir tous ses frais. Après discussion, le conseil s'en tient à la somme initiale (150 EUR pour son inscription +75 EUR pour ses frais d'essence). Raymond van Melsen souhaite toutefois que l'e-mail ne serve plus à prendre

des décisions dont les administrateurs ne connaissent pas tous les tenants et aboutissants. Le trésorier et le Directeur des tournois doivent pouvoir agir seuls, sur base de critères prédéfinis.

Raymond van Melsen suggère la constitution d'un stock de timbres : les tarifs postaux augmentent le 4 février.

6. Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.

Daniel distribue son rapport écrit à tous.

Le club de Tibéchechs a cessé ses activités. Deux nouveaux clubs ont été créés (« Le 666 » à Liège et le « Chess Club Zen » à Tournai).

La période des réaffiliations est en cours. Les premières indications laissent entrevoir une poursuite de la baisse du nombre d'affiliés.

Le site web de la fédération a changé de serveur courrier. Le nouveau s'appelle Gandi. L'adresse web www.echecs-fefb.be n'existe plus depuis le 21 novembre. L'adresse www.fefb.be est toujours valable. **Daniel rappelle que les cotisations 2008 s'élèvent à 12,5 EUR pour un jeune, 25 EUR pour un adulte ; plus un supplément de 3 EUR en cas de mise en 000 d'un joueur puis sa réaffiliation par le même club dans les 366 jours.** Beaucoup de clubs ne semblent pas au courant des montants décidés. La Fédération va soigner sa communication, notamment via le Pion F.

Daniel quitte la réunion pour des raisons familiales impérieuses.

7. Rapport du délégué à la jeunesse et de ses adjoints.

Fabrice suggère à Didier d'organiser une réunion entre lui, Renaud et Eric.

Le conseil a déjà entendu le rapport de Renaud.

Didier est satisfait du déroulement de la ronde J.É.F. à Ans : le nombre de participants était en augmentation et manifestement, les jeunes sont heureux de cette expérience.

Wavre est candidat pour organiser la ronde 4 du circuit J.É.F. Il n'est pas encore possible de dire si ce sera le samedi 26 ou le dimanche 27 janvier. Le conseil marque son accord sur cette candidature. Personnellement, Didier ne pourra pas y assister. **Appel est fait à Renaud et à Eric.**

Les organisateurs du tournoi jeunes d'Etterbeek de début octobre, en collaboration avec le Chess Club Anderlecht et avec le soutien de la Ligue de Bruxelles sont candidats pour organiser la ronde 5 du circuit J.É.F. Elle était prévue le 23 février mais finalement, elle aura lieu le 24 pour des raisons de disponibilité de salle. Le conseil marque son accord sur cette candidature, même si la finale inter-écoles de la Ligue de Hainaut est organisée le même jour.

La journée finale du circuit J.É.F. sera organisée par le club de Fleurus le samedi 12 avril 2008. Le programme doit encore être déterminé par la cellule jeunesse de la F.É.F.B. Il comportera en tout cas la remise des prix pour le circuit J.É.F 2007-2008.

Didier a reçu le projet de formation jeunes 2008 de la Ligue de Bruxelles. Il est vraiment parfait et il va l'envoyer aux autres ligues (Raymond van Melsen donne son

accord pour sa diffusion) pour qu'elles puissent s'en inspirer et **lui faire parvenir un projet en ordre le plus rapidement possible**. De tout ce qu'il a reçu en effet, seul le projet de la ligue de Bruxelles-Capitale correspond à ce qu'il attend des Ligues comme projet 2008. Le conseil approuve le projet de formation de la Ligue de Bruxelles. Didier précise toutefois que le subside ne pourra pas être octroyé sur base des formations prévues pour les débutants, celles-ci étant du ressort des clubs et non de la Ligue.

Les rapports 2007 de formation jeunes des Ligues doivent aussi parvenir à Didier pour le 31 décembre.

A des fins de transparence (publicités, demandes de soutiens en temps utile,...) Fabrice insiste pour que les dates de sortie prévues du Pion F, les échéances administratives ainsi que les dates des conseils d'administration figurent sur le site web de la F.É.F.B., rubrique Calendrier.

Raymond Perpète prend la parole pour souligner qu'il est difficile à une Ligue comme le Brabant wallon de rassembler tous les jeunes en un point central pour la formation ou pour une finale interscolaire : les distances sont longues et l'organisation des transports publics ne rend pas la chose aisée.

Le conseil a déjà marqué son accord sur le principe que les formations organisées par les Ligues peuvent être données en plusieurs endroits, à condition que chaque formation soit accessible à tous les jeunes de la Ligue et que les mêmes thèmes soient abordés. Pour ce qui est de la finale interscolaire, le conseil se rend bien compte de la difficulté de l'organiser dans certaines ligues (Brabant wallon, Namur-Luxembourg, Liège). Il décide que l'organisation d'une finale provinciale est souhaitable mais pas obligatoire.

Raymond Perpète rappelle aussi l'existence d'une circulaire de la Communauté française permettant à la Fédération d'accorder le statut de formateur. Cette circulaire n'a jamais été abrogée, semble-t-il.

Didier et Fabrice rappellent leur souhait qu'une page jeunesse se retrouve dans le Pion F. Eric promet de s'en charger.

Didier aborde **l'organisation des championnats individuels francophones jeunes**. Traditionnellement, ils ont lieu pendant trois jours (vendredi soir, samedi, dimanche) au début des vacances de Carnaval. Ils se déroulent en cinq rondes.

Ils comprennent

-un groupe fermé des -20 ans. Ce groupe comprend le champion sortant et un joueur désigné par chaque Ligue. Il est éventuellement complété sur base du classement Elo.

-un groupe fermé des -12 ans.

-un open.

Un appel urgent est adressé aux candidats tant pour l'organiser que pour y jouer.

Les championnats de Belgique de la jeunesse 2009 auront lieu à Houffalize. La F.R.B.É. souhaite que plusieurs francophones intègrent l'équipe organisatrice.

Didier participera à la réunion du comité d'organisation des championnats 2008 prévue fin décembre.

Kevin Noiroux sera un des arbitres et rédacteurs du bulletin des championnats 2008.

Didier a déjà reçu deux candidatures comme accompagnateur des jeunes francophones aux championnats 2008. Il est encore temps d'envoyer sa candidature. Le choix sera fait au prochain conseil.

8. Rapport du directeur des tournois.

Il n'y a pas eu de compétition francophone depuis le dernier conseil d'administration.

Pour les interclubs francophones, Marche est confirmé pour l'organisation de la ronde 1 (13 avril 2008) et la ronde 2 (27 avril 2008) est attribuée au CRELEL.

Il y a deux clubs candidats pour l'organisation du championnat francophone de parties rapides 2008 : Charleroi et Liège. Par consensus, le conseil attribue l'organisation à Charleroi.

Jean-Marie soumet au conseil un projet de modification de l'article 3 du Règlement des tournois. Le principe est que tout joueur participant au championnat individuel francophone Elite doit s'engager à jouer les sept rondes. Sinon, il peut jouer le tournoi Accession si son classement Elo n'est pas supérieur de 100 points à la moyenne du classement Elo des cinq (autres) meilleurs participants au tournoi Accession. Cette proposition sera soumise par le Conseil à l'assemblée générale.

Jean-Marie va étudier pour le mois de janvier les modifications à apporter au Règlement des tournois afin d'ouvrir l'Interligues à des Ligues qui n'appartiennent pas à la F.É.F.B.

9. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond a envoyé aux médias les résultats des clubs francophones belges à la Coupe d'Europe des Clubs. Il a fait de même pour les résultats de l'équipe belge au championnat d'Europe des nations. Les médias ne semblent pas intéressés à moins de performances spectaculaires.

Le calendrier 2008 des activités ADEPS est sous presse. Il va reprendre les stages échiquéens organisés dans la région bruxelloise. Apparemment, il n'y en a pas dans le reste de la Communauté française.

Raymond est en train de rédiger un projet de formation d'enseignants du jeu d'échecs. Outre un module assez semblable aux cours d'arbitrage, il prévoit un module plus axé sur la pratique du jeu. A l'avenir, Raymond pense qu'il faudra aussi élaborer une formation spécifique pour les entraîneurs de joueurs de niveau élevé.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de demander l'adhésion de la F.É.F.B. à l'Association Interfédérale du Sport Francophone (voir la discussion qui a eu lieu lors du conseil d'administration du 29 septembre). Raymond et Jean-Christophe iront présenter la candidature de la F.É.F.B.

Raymond conseille que les licences portent bien la mention : F.É.F.B. A.S.B.L.

10. Rapport du responsable du Pion F.

Didier a la satisfaction d'annoncer que, grâce au travail de Marc Hanset, le quatrième Pion F de l'année 2007 est bouclé et imprimé. Il reste à poser les étiquettes et à l'envoyer. Fabrice propose de s'en charger avec lui.

Didier discutera avec Marc Hanset de la présentation de la 1ère page afin que toutes les exigences postales soient respectées.

Fabrice communiquera aux annonceurs habituels la réduction décidée au conseil d'administration de septembre. La facture des quatre publicités de l'année 2008 leur sera envoyée avec le Pion F 137.

11. Rapport du responsable du Vade Mecum, des Règlements et du site web.

Damien remercie André pour son aide logistique, qui a permis la parution du Vade Mecum 2007 en décembre. Une édition 2008 est prévue pour tenir compte des modifications apportées au Règlement des tournois de la F.R.B.É.

Damien exprime sa reconnaissance envers Daniel pour la maintenance du site web. Damien est en train d'élaborer un nouveau projet pour le site. Une session de formation d'arbitres est prévue en mars et en avril. Si c'est Damien le formateur, elle aura lieu à Namur.

12. Tour des Ligues.

BRABANT WALLON

Fabrice remercie la Ligue pour l'avoir invité à sa réunion du 14 novembre. Réunion très constructive d'ailleurs.

BRUXELLES

Raymond van Melsen est satisfait du fonctionnement de la Ligue. Le championnat individuel va commencer sous peu.

HAINAUT

Claudio signale que la ligue n'a toujours pas de président. Il continue à assurer l'intérim. Par contre cela bouge du côté du délégué jeunesse : Jackie Kopijka a déposé sa candidature.

L'assemblée générale de la Ligue du 16 février 2008 approuvera probablement les modifications au Règlement d'ordre intérieur.

Comme déjà signalé par Daniel, un nouveau club a été créé à Tournai.

LIEGE

Pour Albert, la Ligue fonctionne au diesel sans turbo...

Le championnat individuel aura lieu du 26 au 30 décembre au CRELEL. Il est ouvert à tous.

Il demande l'abrogation de l'alinéa 9 de l'article 14 du R.O.I. de la F.É.F.B., qui limite la possibilité pour les Ligues de demander des cotisations supplémentaires à charge de leurs cercles. Albert a des projets de formation et d'accompagnement des joueurs qui ne peuvent être réalisés avec les ressources actuelles de la Ligue.

Fabrice rappelle les dangers d'abroger une telle limite. De toute façon, ce sera à l'assemblée générale du 8 mars de décider si elle est valablement saisie du problème par un club. Jean-Christophe suggère que les ressources supplémentaires viennent de contributions volontaires de tous les clubs de la Ligue.

NAMUR-LUXEMBOURG :

Laetitia a vérifié le Règlement des tournois de sa ligue. Un joueur qui est affilié en 1^{er}

cercle à un club de la Ligue peut en être le champion. Le conseil exprime sa satisfaction: ainsi toutes les Ligues vont appliquer le même critère (affiliation à un club de la Ligue en 1^{er} cercle)

13.Nouvelles de la F.R.B.É.

Fabrice fait le point rapidement :

-Match d'interclubs nationaux du 2 décembre entre Fontaine et Mons en division 2a : finalement, le R.T.N. n'a pris aucune sanction, faute de preuves d'un arrangement entre les deux clubs. Le R.T.N. a toutefois signalé que ce genre de match donnait une mauvaise image du jeu d'échecs.

-Il est souhaitable de modifier certains points du Règlement des tournois relatifs aux interclubs. La fédération belge travaille aussi à d'autres modifications. Le sujet sera abordé au prochain conseil d'administration de la F.É.F.B.

-Finalement, le budget octroyé pour les championnats de Belgique de parties éclair et de parties rapides est bien de 500 EUR pour chaque championnat à partir de 2008.

-D'ici à 2009, la FIDE risque de ne plus homologuer les DGT XL, voire même les DGT 2000. Il est actuellement impossible de conseiller les clubs sur les pendules à acheter, surtout pour les interclubs.

-Dans le cadre de l'affaire Nils Nijs (l'arbitre a déclaré nulle une partie de Nils aux championnats du monde; sa décision a été annulée par le comité d'appel; la partie s'est poursuivie de nuit; Nils l'a finalement perdue), la fédération belge manque d'éléments de preuve pour pouvoir identifier les fautes éventuellement commises et les personnes qui en seraient responsables.

Jean-Christophe signale que dès cette année les championnats de Belgique de la jeunesse comporteront une catégorie des moins de huit ans.

14.Divers.

- Fabrice a reçu une plainte de Georges Marchal, un joueur du CRELEL, suite à une sanction prononcée à son encontre par le club. Fabrice constate que Georges n'a pas épuisé toutes les voies de recours internes au CRELEL et n'a pas non plus déposé une réclamation devant la Ligue de Liège. Avec l'accord du conseil (Jean-Christophe s'abstient d'intervenir dans la décision), Fabrice demandera à Georges Marchal d'épuiser ces voies de recours avant que la F.É.F.B. n'examine sa plainte.

-La prochaine réunion du conseil d'administration de la F.É.F.B. aura lieu le samedi 26 janvier 2008 à 14h dans les locaux du club de Charleroi.

La séance est levée à 19h.

Jean-Christophe THIRY,
Secrétaire.